

Prestation d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience

Public visé

Candidat.e à une V.A.E

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap

Prérequis

Obtention d'une recevabilité pour une VAE sur la certification choisie

Durée : 15h

Lieu

GIP FCIP de l'académie de Poitiers
Téléport 5 – LP2I – 3eme étage
Avenue du parc du futur
86 130 Jaunay-Marigny
Tel : 05 49 39 62 01

Effectif

Individuel
Collectif (en petits groupes)

Intervenant.e

Nicole LAHMITI
Sandrine GERMANEAU
Conseillères VAE

Exemple de parcours de 15h pour un accompagnement à la VAE, toutes certifications confondues.

La prestation a pour objectif d'accompagner le candidat dans la rédaction du livret de validation et de le préparer au jury en vue de l'obtention de la certification.

Objectif(s) de formation

- Acquérir une méthode de travail pour la rédaction du livret de validation
- Présenter et expliciter le dossier individuel
- Décrypter le référentiel du diplôme
- Valoriser les expériences
- Formaliser les expériences
- Préparer à l'entretien avec le jury

Contenu

Étude personnalisée (2 heures)

- Recueil de l'expérience du candidat en lien avec chaque bloc de compétences du diplôme
- Complétude du dossier de faisabilité
- Envoi du dossier de faisabilité au certificateur

1. Conseil personnalisé (1 heure)

- Exploitation des expériences du parcours.
- Croisement des expériences avec le référentiel du diplôme
- Avis sur le diagnostic

2. Atelier d'appropriation (2 heures)

- Appropriation et étude du dossier de validation
-

3. Atelier pédagogique (6 heures)

- Description des activités (reformulation, aide à l'émergence des éléments de réponse, travail rédactionnel)
- Accompagnement dans le choix des activités les plus significatives
- Explication par le candidat des activités les plus significatives retenues
- Accompagnement à la description des activités

4. Atelier de formalisation (1 heure)

- Aide à la finalisation du dossier de validation
- Aide à la constitution des preuves

5. Préparation à l'entretien avec le jury (3 heures)

GIP FCIP DE L'ACADEMIE DE POITIERS

Téléport 5 - LP2I - 3è étage, Avenue du Parc du Futur, 86130 JAUNAY-MARIGNY

Tél : 05.49.39.62.01 – Mail : gipfcip-formation@ac-poitiers.fr – <http://www.gipfcip.ac-poitiers.fr/>

Siret : 188 609 077 00063 – APE : 8559 A – Organisme de formation enregistré sous le numéro 54 86 P00 33 86 auprès du

Préfet de la Région Poitou-Charentes

Contacts

Référent administratif et financier

Valérie COLLIN

Tel : 05 49 39 62 02

Laura CHAINTRÉ

Tel : 05 49 39 62 19

Mail : gipfcip-vae-aap@ac-poitiers.fr

Référente pédagogique

Manon ZAHND

Mail : gipfcip-vae-aap@ac-poitiers.fr

Référente handicap

Nicole LAHMITI

Prix : 1500 € TTC

Conditions Générales de Ventes

Consulter nos

[conditions générales de vente](#)

- Conseils pour la préparation de l'entretien
- Aide à la préparation d'un entretien
- Mise en situation

Modalités pédagogiques

- Modalités d'intervention
 - Présentiel ou distanciel (visio)
 - Individuel ou collectif
- Supports mis à disposition du candidat
 - Livret de suivi du parcours VAE
 - Bibliographie, sitographie en rapport avec la demande.
 - R.N.C.P.

Résultats attendus

- Obtention de la certification ou du diplôme faisant l'objet de la démarche de VAE.
- Accompagnement en cas d'une obtention partielle voire d'un refus et conseil pour poursuivre la démarche (Entretien post-jury)

Modalités d'évaluation

- Point d'étape : bilan intermédiaire- à renseigner
- Point d'étape bilan intermédiaire accompagnateur
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan pédagogique du parcours

Modalités d'inscription

Pour suivre un accompagnement, le candidat devra être avoir une expérience professionnelle ou extraprofessionnelle en rapport avec la certification choisie.

Si le candidat ou la certification choisie ne font pas partie de la réforme de la VAE (décret n° 2023-1275 publié le 27/12/2023), il devra prendre contact avec le DAVA de son académie pour effectuer une étude personnalisée préalable à l'obtention de la recevabilité.

Tarifs et financement

Prix : 1500 € TTC - Les frais de certification d'un montant de 300 euros pour les diplômes du Ministère de l'Education Nationale sont inclus dans le forfait. (Art.D6323-5 du code du travail). Consulter nos [conditions générales de vente](#)

Financements possibles :

- Compte personnel de formation
- Prise en charge par l'employeur
- Financement individuel
- Opco